



UN PREMIER MAI DE SOLIDARITE

sommaire

Vie fédérale :

Les changements intervenus dans les équipes fédérales

A l'appel des syndicats et du PS, un premier mai de lutte...

page 2

Sous les projecteurs : Le trophée du développement à Chartres-de-Bretagne

Edito :

page 3

Dossier : Vers un nouveau projet de société :

pp 4 et 5

MJS : Habitat et Retraites

La Fête de la Rose à Vezin - Retraites, invitation à débattre

page 6

Entretien La loi de 2005 sur le handicap, le point avec Jacky Le Menn

page 7

Cultures et Société : Favoriser la rencontre des publics et des artistes

page 8

Changements intervenus dans les équipes fédérales :

Marine Clabé, Laurent Langlais et Stéphanie Poppe ayant souhaité mettre fin à leurs fonctions, voici les camarades appelés à les remplacer :

- **au bureau et au secrétariat fédéral** : Jean-Yves Leclerc (motion B) et Sylvie Lefranc (motion D).
 - **au conseil fédéral** : René Piel, David Veillard (motion B) et Mohamed Boumahdi, suppléant Jean-Marie Lion (motion D).
 - **au BREIS** : Olivier Frézel (motion B).
- Commission des conflits** : Jérôme Arbez (motion B).



Jean-Yves LECLERC



Sylvie LEFRANC



Mohamed BOUMAHDI



René PIEL



David VEILLARD

A l'appel des syndicats et du PS, un premier mai de lutte...

De très nombreux militants socialistes ont participé aux cortèges du 1^{er} mai 2010, aux côtés de la gauche politique et syndicale. 6 000 personnes ont notamment défilé à Rennes pour défendre une France juste et solidaire. Les principaux mots d'ordre portaient sur les retraites, l'emploi et les salaires.

Les retraites, car il s'agit d'un enjeu essentiel qui touche à l'avenir de notre système de solidarité et à l'idée que nous nous faisons de la justice sociale.

L'emploi, car les deux questions sont étroitement liées : nous avons besoin d'une politique vigoureuse en faveur de l'emploi qui lutte avec énergie contre les licenciements.

Le pouvoir d'achat et les salaires, car trop de gens vivent avec des ressources notoirement insuffisantes.



Le nouveau projet, le processus est en marche.

Le jeudi 6 mai, une Assemblée Générale Fédérale s'est tenue à la Maison des Socialistes à Rennes, animée par Cyrille Morel qui inaugurerait ainsi ses nouvelles fonctions de Secrétaire fédéral au Projet. Après la présentation du fonc-



tionnement d'une convention et du texte de la Convention pour un nouveau modèle de développement, c'est plus de 100 personnes qui ont participé aux débats.

Après la discussion en section et le vote du 20 mai, une convention fédérale s'est réunie le 21 pour adopter les amendements proposés par les sections transmis au Conseil National.

Page préparée par Jean-François PICAUT



Philippe BONNIN
Vice-Président
du Conseil Général

La ville de Chartres-de-Bretagne et son maire viennent de recevoir le Trophée Développement durable pour leur projet. *L'Unité 35* a rencontré l'heureux maire, Philippe Bonnin.

Philippe, la majorité municipale chartraine vient d'être honorée pour son engagement résolu dans une initiative de développement durable et d'intérêt local. Cette distinction a été accordée par

l'État, l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) et la Région Bretagne. Peux-tu nous la présenter ?

L'originalité de l'initiative consiste en la création d'un programme de plantation d'arbres et arbustes adaptés aux conditions climatiques et agronomiques locales. L'objectif est de couvrir à terme la demande énergétique de plusieurs équipements publics communaux et intercommunaux, chauffés au bois. C'est un projet concret et pragmatique. Il a été inscrit dans notre projet politique communal, déjà riche d'expériences réalisées telles qu'un plateau de capteurs photovoltaïques de 350 m² et d'une éolienne de 12 KWV.

Quels en sont les objectifs ?

Les objectifs associés au Plan Biomasse Chartrain sont de participer à la dépollution de l'air grâce à la photo synthèse et à la lutte contre les inondations en assurant une meilleure rétention de l'eau par les sols. Ces actions concourent à reconstituer la biodiversité locale tout en offrant aux habitants de nouveaux espaces paysagers propices à la découverte et aux loisirs. Les enfants ont été impliqués dans la plantation des arbres qu'ils verront grandir.

Quel en est l'intérêt ?

Nous recherchons un autre modèle d'organisation de l'espace et de l'approche des écosystèmes associés à la ville. Lors de la remise du trophée, nous avons insisté sur l'importance de la reproductibilité du projet. En outre, il nous faut rappeler l'enjeu de conduire une politique de gestion plus dynamique des ressources en eau de surface pour assurer le développement du potentiel de biomasse végétale.

Cette action constitue le premier moyen de lutte contre le réchauffement climatique et qui soit à la portée des communes et intercommunalités.

**Propos recueillis par
Mohamed Boumahdi**



Par
Frédéric BOURCIER,
Premier Secrétaire Fédéral

Retraites : pour un système universel et personnalisé.

Le Parti Socialiste a annoncé ses orientations en matière de retraites le 18 mai dernier. La généralisation de la protection sociale a été déterminante pour faire des individus des citoyens indépendants et libres. Nous réaffirmons donc que le système par répartition est un fondement du pacte social français et nous affichons quatre objectifs.

- 1 – Conforter le niveau des pensions vers plus d'égalité.
- 2 – Diversifier les contributions au système dans un objectif de justice.
- 3 – Pérenniser notre système par répartition grâce à un financement durable.
- 4 – Définir un cadre universel pour plus de garanties collectives et de choix individuels.

L'une des tendances lourdes de notre société est le vieillissement de la population. Les Français vivent de plus en plus longtemps et avec une meilleure santé. Cela consacre le système de solidarité à la française dans un pays où la fécondité est par ailleurs plus élevée que dans le reste de l'Europe. Les niveaux de retraites doivent être décents et permettre la réduction des inégalités entre les catégories sociales, entre les sexes.

Les besoins de financement sont connus — environ 45 milliards d'euros en 2025 — même si la démographie, la situation du marché de l'emploi sont déterminantes et peuvent évoluer. 38% des 55/64 ans sont dans l'emploi aujourd'hui contre 70% en Suède. Augmenter l'accès à l'emploi des seniors est donc un enjeu fondamental pour la viabilité de notre système de retraite. Nous le ferons sur la base du volontariat avec un mécanisme incitatif.

Il nous faudra mettre à contribution les revenus du capital, augmenter les cotisations patronales et salariales.

A ces conditions, le système peut être plus juste. Il garantit le droit à la retraite à 60 ans. Nous pouvons alors envisager une plus grande harmonisation par le rapprochement des régimes et la prise en compte de la pénibilité.

Pour un nouveau projet

Au moment où le Parti socialiste entre dans la phase active de construction et de validation de son «nouveau projet de société», l'Unité 35 a demandé à cinq secrétaires nationaux de la nouvelle génération (Pouria Amirshahi, David Assouline, Guillaume Bachelay, Farida Boudaoud et Marisol Touraine) d'exposer rapidement comment se dessine, dans le secteur d'activité qui leur a été confié, le «grand projet pour la gauche en 2012», annoncé par Martine Aubry à La Rochelle.

Voici les réponses que nous avons reçues.

I - Pour une société du bien-être, refonder la protection sociale.

Les Français, très attachés à leur système de protection sociale, sont inquiets sur son avenir. La droite en effet en grignote peu à peu tous les



Marisol Touraine

volets, en rognant sur les retraites, en fragilisant l'hôpital public, en multipliant les déremboursements et encourageant le recours aux assurances privées.

Face à cela, les socialistes veulent en faire un «investissement pour l'avenir» et le moteur essentiel de notre entrée dans une société de la connaissance. Nous souhaitons donc un système de protection sociale qui, certes, répare et protège les Français contre les accidents de la vie, mais qui, surtout, les accompagne tout au long de la vie et favorise

la réduction des inégalités : égalisation des situations dès la petite enfance, soutien à l'autonomie des jeunes, politique de santé publique et de prévention, garantie de l'égalité sociale et territoriale d'accès aux soins, efforts de formation continue, justice dans l'effort consenti pour la sauvegarde des retraites, ...tels sont les chantiers ouverts par les socialistes.

Marisol TOURAINE,



Pouria Amirshahi

II- Remettre l'homme au centre de l'économie...

La gauche ne saurait se résumer à des dénonciations morales, sans autre réflexion sur les possibilités mêmes d'émancipation que doivent permettre les connaissances et les savoirs acquis par l'humanité. Autrement dit, pour cette première convention consacrée au «nouveau modèle de développement», la question qui nous est posée est : l'économie, pour qui ? Remplacer le productivisme par l'utilité

commune doit sans doute constituer l'un des principaux objectifs que doit se fixer le socialisme moderne. Sur quoi se fonde l'utilité commune ? Sur les besoins de chacun d'une part, sur l'intérêt général d'autre part. Il est temps de réaffirmer que les droits économiques et sociaux sont, au même titre que les droits et libertés fondamentales, des droits imprescriptibles, ce que le système de production capitaliste conteste ontologiquement. Parler de croissance ne suffit pas. L'un des premiers axes de notre réflexion portera donc sur la réorientation de notre système productif vers le long terme et le bien commun (gestion publique des ressources énergétiques, de l'eau, etc.). Car il n'y a pas de politique fondée sur les Droits de l'Homme si toutes ces actions ne s'en réclament pas. Cela commence donc par remettre l'homme au centre de l'économie mais aussi au-dessus d'elle, pour la commander... Les mesures naturellement de gauche en découleront... Viendront ensuite les conventions consacrées aux politiques internationales et à l'égalité réelle, dans lesquelles les Droits de l'Homme, là encore, devront constituer notre boussole.

Pouria Amirshahi,

Secrétaire national aux Droits de l'Homme.

et de société

III - Pour un nouveau modèle de développement économique, écologique et social.

Pour l'emporter en 2012 et réussir après, la gauche doit bâtir un projet post-sarkozyste et d'après-crise. Le sarkozysme, non content d'abîmer la fonction présidentielle et le pacte républicain, n'a pas préparé l'avenir et a plombé les finances publiques. Quant à la crise, elle a montré l'impasse du



Guillaume Bachelay

néolibéralisme et de son triangle des Bermudes financiarisation-privatisations-déréglementation et validé l'approche régulatrice de la gauche.

C'est pourquoi le socle de notre projet est un nouvel interventionnisme au service de la social-écologie. Nouvel interventionnisme qui ne se réduit pas à l'Etat, mais doit aussi se déployer aux plans territorial, européen et international. Social-écologie car les compromis économiques et sociaux du XX^e siècle doivent être repensés :

élaborés dans le cadre d'Etats nations, ébranlés par la dématérialisation de l'économie et la mondialisation des échanges, ils s'appuyaient sur un rapport de force entre le travail et le capital auquel s'ajoute désormais le facteur planète.

Concrètement, dans le secteur dont j'ai la charge, cette approche refondée du socialisme se traduit par : mettre en place un pôle public d'investissement industriel sous forme de fonds régionaux en faveur de l'innovation, des énergies renouvelables, des éco-technologies ; soutenir PME, PMI et ETI (entreprises de taille intermédiaire) ; opérer la mutation technologique et économique de nos filières avec, notamment, la relocalisation d'activités et de savoir faire ; créer des réseaux de compétences entre donneurs d'ordres et sous-traitants ; instaurer un ministère européen de la recherche et réorienter les politiques européennes en matière monétaire, fiscale, sociale et commerciale. Ainsi, le nouveau modèle de développement économique, écologique et social que nous portons prendra sa pleine dimension.

Guillaume Bachelay,

Secrétaire national à l'Industrie et aux NTIC.

IV - Il est essentiel de défendre la vitalité du mouvement associatif.

Une Commission nationale vie associative et une Commission nationale ESS se réunissent régulièrement pour construire des propositions ; des lettres d'information mensuelles nous permettent également d'aller à la rencontre des associations, mutuelles, coopératives, fondations, etc.

En effet, les secteurs de la Vie associative et de l'Economie sociale et solidaire (ESS) jouent un rôle méconnu mais essentiel (20 millions de

Français dont 14 millions de bénévoles sont membres d'une association ; l'ESS c'est aussi près de 10% de l'emploi en France, soit 2 144 000 salariés) dans notre société et devront donc avoir une place importante au sein de notre projet.

La contribution ESS au nouveau modèle de développement élaboré par le PS a proposé 10 mesures phares dont :

1. Créer un «Grenelle de l'ESS» pour développer l'ESS dans le dialogue avec les acteurs de l'ESS, l'Etat, les collectivités locales et la société civile ;

2. Créer un secrétariat d'Etat à

l'ESS pour impulser une politique nationale ;

3. Promouvoir au niveau européen la diversité entrepreneuriale en créant un statut européen pour toutes les structures de l'ESS qui protège les spécificités de ces formes d'organisation ;

4. Systématiser les clauses sociales et environnementales dans les marchés publics ;

5. Orienter sur la finance solidaire une part du Fonds de Réserve des Retraites.

L'ESS doit être un levier pour les politiques de création et de maintien d'emplois, les politiques de développement territorial et pour le renforcement de la démocratie sociale, économique, locale et participative.

La politique actuelle du gouvernement est dangereuse pour les associations et l'ensemble des projets qu'elles mènent. Or, il est essentiel de défendre la vitalité du mouvement associatif, au service de l'intérêt général : le PS réaffirme que les associations sont des piliers essentiels de la cohésion sociale, de la vitalité démocratique et du vivre ensemble.

Farida Boudaoud,

Secrétaire nationale en charge de la Vie associative et de l'Economie sociale et solidaire (ESS)

Dossier préparé par

Jean-Marie Lion et Jean-François Picaut

Habitat et mixité sociale

Dans le cadre de Perspectives 2012, le processus de convention nationale de réflexion et d'élaboration du projet des jeunes socialistes, nous travaillons actuellement notamment au niveau local sur la question de la politique de la ville et de la mixité sociale.

D'après un récent rapport de la fondation Abbé Pierre «L'état du mal logement en France», la crise économique et sociale que nous subissons actuellement ne fait qu'aggraver les effets de la crise du logement. En effet, il y a aujourd'hui près de 1,2 millions de demandeurs de logements sociaux alors que l'offre actuelle est seulement de 450 000 logements. Cependant, au-delà de la problématique de l'accès au logement, les Français, notamment les plus modestes, sont confrontés à des problèmes de qualité du logement, avec l'apparition d'une zone grise entre le logement et la rue : le non-logement.

Le logement en France est aussi le reflet et le générateur de nouvelles inégalités. Parmi les ménages les plus aisés, 75% sont propriétaires alors que sur l'ensemble des ménages français 1/3 seulement le sont. Le coût du logement pénalise donc les plus modestes autant qu'il est la raison de la panne de l'ascenseur résidentiel qui se traduit par le fait que les jeunes d'aujourd'hui ont beaucoup moins de chance d'être propriétaire qu'il y a 30 ans.

Il est temps que les pouvoirs publics, et notamment les collectivités territoriales, prennent à bras le corps le problème du logement en France. D'une part, cela passe par une mixité sociale quartier par quartier grâce à un schéma urbain renouvelé. D'autre part, une politique de l'habitat efficace doit se traduire par une maîtrise du foncier et une maîtrise publique de l'aménagement urbain.

Paul Rubion, Militant au MJS

La retraite, une affaire de jeunes !

Jeunes, nous sommes attachés au droit à une retraite à 60 ans financée par répartition.

Nous réclamons des réformes qui garantissent nos droits sociaux, et nous souhaitons faire évoluer le système pour mieux prendre en compte l'évolution de la société et pérenniser le système par répartition.

L'allongement de la durée des études et le recul de l'âge moyen d'entrée dans un emploi stable (27 ans) conduisent les jeunes à commencer à cotiser plus tard que par le passé. Nous exigeons :

- la validation des années d'études et de formation dans le calcul des annuités ouvrant droit à la retraite, afin d'offrir à chaque jeune la garantie de pouvoir étudier sans être inquiet par son avenir, même lointain ;
- la validation des périodes de stages, intégrée dans une véritable réglementation contraignante (rémunération à 50% du SMIC dès le premier mois, reconnaissance et encadrement dans la formation) ;
- la validation des périodes d'inactivité forcée et la prise en compte de la situation des jeunes en situation d'insertion professionnelle pour qui l'enchaînement de stages, de CDD, d'emplois à temps partiel, de périodes d'intérim ou de chômage conduisent à accumuler des droits à retraite très incomplets.

En ignorant plus longtemps ces évolutions qui caractérisent notre génération, le gouvernement refuse de garantir aux jeunes qu'ils pourront à leur tour bénéficier d'une retraite solidaire à de haut niveau !

Les jeunes seront au rendez-vous du débat public pour affirmer que la retraite est l'affaire de tous !

Organisations signataires : UNEF, UNL, FIDL, Sud Etudiant, LMDE, CGT, FSU, UEC, Attac Campus, JOC, Génération Précaire, MJS, MJCF, Jeunes Verts, JRG, Réseau jeunes du PG, NPA, Gauche Unitaire Jeunes, Branche jeune d'AL.

INVITATION

La Section de Vezin-le-Coquet a le plaisir de vous inviter à participer à la Fête de la Rose des militants et sympathisants vezinois qui se tiendra le :

**Samedi 12 juin 2010, à partir de 12 heures
à la salle polyvalente de Vezin
(derrière la Mairie)**

Cette manifestation se déroulera autour d'un apéritif convivial et d'un barbecue (si le temps le permet) en plein air.

Nous aurons le plaisir d'écouter l'interprète de «Chili mon amour» : **Gabriela BARRENECHEA.**

Merci de bien vouloir vous inscrire avant le 31 mai 2010 auprès de :

Yvonne DUPONT,
yvonne.dupont931@orange.fr ou 02 99 64 56 60
ou de **Gérard GRATCH,**
gerard.gratch@wanadoo.fr ou 06 07 73 41 36

Participation aux frais du barbecue : 10€

Inscription souhaitable avant le 31 mai (préciser le nombre de participants).

Merci de votre réponse
Gérard GRATCH, secrétaire de section

Retraites :

Invitation à débattre

La question des retraites est récurrente d'autant plus lorsque l'activité économique est en berne.

Même bousculé notre système de retraite doit rester fondé sur la solidarité intergénérationnelle que la répartition met en œuvre depuis des lustres.

Face aux défis de nombreuses questions se posent :

- comment prendre en compte les situations des carrières longues, de la pénibilité et des différences d'espérance de vie ?
- comment assurer un niveau de vie décent à tous les retraités ?
- à quels autres modes de financement pouvons-nous recourir ?
- comment réduire structurellement le chômage des jeunes et des seniors ?
- quelles conséquences peut avoir l'allongement de l'espérance de vie sur les retraites ?

C'est de ces questions dont la Commission **Entreprises 35** vous invite à débattre avec **Marcel ROGEMONT**, député d'Ille-et-Vilaine.

**le jeudi 27 mai, à 20 h 30
à la Maison des Socialistes, 22 rue de La Chalotais,
Rennes.**

LA LOI DE 2005 SUR LE HANDICAP

le point avec Jacky Le Menn

Dans le cadre des travaux de contrôle du Sénat, les sénateurs socialistes sont à l'origine d'un débat sur l'application de la loi de 2005 sur le handicap. Jacky Le Menn qui a introduit ce débat pour le groupe socialiste répond à L'Unité 35.



Jacky LE MENN
Sénateur d'Ille-et-Vilaine

Quelle était, en 2005, la position des parlementaires socialistes à propos de la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ?

L'objectif de cette loi visait à organiser de manière systématique l'accès des personnes handicapées au droit commun. Dans son esprit, cette loi faisait consensus mais on s'y est opposé car elle était insuffisante dans ses modalités. Notre position rejoignait celle des associations qui accompagnent les personnes en situation de handicap. Aujourd'hui, les sénateurs socialistes demandent un débat pour mesurer ce qui reste de l'esprit de cette loi.

Cette loi a-t-elle atteint son but concernant la question des ressources ?

L'objectif affiché qu'en 2012 les ressources des personnes en situation de handicap atteignent le SMIC ne sera vraisemblablement pas atteint. L'Allocation Adulte Handicapé est très en dessous de ce niveau. Par ailleurs, le pouvoir d'achat diminue en raison du déremboursement des médicaments, de la hausse du forfait hospitalier, des franchises médicales qui frappent des personnes aux ressources déjà très faibles.

La situation de l'emploi pour les personnes handicapées a-t-elle progressé depuis 2005 ?

Non, elle s'est même dégradée. Alors que la majorité des entreprises ne respecte pas l'obligation d'employer des personnes handicapées, le gouvernement accorde un délai supplémentaire de six mois aux entreprises de 20 à 49 salariés pour se conformer à cette obligation.

Que peut-on dire des questions d'accessibilité ?

Le gouvernement a tenté d'accorder des dérogations qui remettent en cause le principe d'accessibilité du bâti et pour l'accessibilité des transports, l'État n'est pas à côté des collectivités alors qu'il y a beaucoup à faire pour appliquer la législation en vigueur.

La loi a-t-elle permis d'améliorer la scolarisation des enfants en situation de handicap ?

La loi avait prévu que l'Éducation Nationale accueille dans les écoles tous les enfants scolarisables. Pour cela l'État devait créer des postes d'Aide à la Vie Scolaire. Or, la loi de 2009 sur la mobilité des parcours professionnels dans la fonction publique permet un désengagement de l'État en autorisant l'Éducation Nationale à passer au secteur associatif la gestion de ces postes qui restent précaires. De plus, l'effort de formation des personnels susceptibles d'accueillir des élèves en situation de handicap est insuffisant.

Pourquoi les Plans Personnalisés de Compensation engendrent-ils des déceptions ?

L'État revient sur l'obligation de ces plans associés aux Prestations de Compensation du Handicap. Compte tenu des difficultés rencontrées par les équipes médico-sociales des Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH) en raison du manque de financement par l'État, les associations craignent l'abandon de ces plans, alors qu'ils devaient permettre de rendre possibles les projets de vie des personnes en situation de handicap.

Pouvez-vous nous expliquer les difficultés que rencontrent les Maisons Départementales des Personnes Handicapées ?

Leur mise en place a été très difficile en raison du manque de moyens donnés par l'État. Cette situation ne s'améliore pas. Par exemple l'État ne compense pas financièrement les retours dans leurs administrations d'origine des fonctionnaires en détachement dans ces maisons. Il cumule ainsi une dette (plus de 34 millions €) vis-à-vis des MDPH.

Avec ce bilan qui semble assez négatif, quels sont les enjeux du débat sur le handicap à l'initiative des sénateurs socialistes ?

Le gouvernement ne doit pas tomber dans une tentation permanente de détourner l'esprit de la loi. Ce débat est l'occasion de le lui rappeler en faisant un bilan critique des cinq ans de son application. Il permet d'apporter des propositions pour améliorer les points faibles et de soutenir les revendications des associations, notamment vis-à-vis des retraites ou du cinquième risque qui sont des questions dont les personnes en situation de handicap ne doivent pas être exclues.

Propos recueillis par

Jean-Marie Lion

Favoriser la rencontre des publics et des artistes

«Au Bout du Plongeur» est «une plateforme artistique de créations et de rencontres». Elle est hébergée dans un site d'expérimentation situé au domaine de Tizé en Thorigné-Fouillard. L'Unité 35 a rencontré un de ses responsables, notre camarade Dominique Chrétien.

Dominique, peux-tu nous dire quels sont les fondements qui ont présidé à la mise en place de cette aventure culturelle ?

Notre pays dispose d'un réseau important de lieux de production et de diffusion d'œuvres artistiques, ce dont nous pouvons nous réjouir. Les différentes collectivités territoriales et l'Etat (notamment sous les gouvernements socialistes) y ont fortement contribué. Pour autant, certains citoyens ne se sentent pas toujours concernés par ce qui s'y vit ou sont insuffisamment acteurs des projets qui s'y développent.

Avec Au Bout du plongeur (association créée fin 2005 à l'initiative d'artistes et de non-artistes) nous offrons des espaces de rencontres, de travail, d'expérimentations non seulement à des artistes (professionnels et amateurs) mais aussi à des citoyens de tous horizons professionnels, sociaux, géographiques. L'une de nos valeurs essentielles est que l'action artistique s'inscrive dans les enjeux de nos territoires et plus largement de notre société car dans une démocratie rien n'est écrit de manière immuable : l'avenir - qu'il soit individuel ou collectif - est toujours à inventer. Et nous pensons que les artistes sont des citoyens qui ont aussi une responsabilité à exercer dans ce contexte.



Dominique Chrétien

En quoi ce projet est-il singulier ?

Il est ouvert à des artistes et à d'autres professionnels (des jardiniers, ingénieurs en télécommunication, chef-cuisinier, médecins, maçon ont déjà réalisé différents projets) : nous souhaitons ainsi « décloisonner » les pratiques et susciter le côtoiement entre différentes populations. De plus, Au bout du plongeur ouvre ses portes à des publics divers (promeneurs, visiteurs, « spectateurs », voisins, ...) pour qu'ils découvrent les expériences qui y sont menées, voire dans certaines occasions y participer.

Pourquoi l'art est-il important dans notre société ?

Les artistes posent des regards différents sur notre société contemporaine, approchent les réalités avec d'autres points de vue, l'expriment avec d'autres langages, nous donnent à entendre et à voir notre quotidien avec d'autres perceptions empreintes de poésie, de décalage, de sensibilité parfois très éloignées des nôtres. L'art est ainsi un espace vital de créativité et d'imaginaire qui apporte une contribution singulière à la construction de notre monde présent et à-venir.

Dans quelle mesure ce projet a-t-il contribué à rapprocher les publics de l'art contemporain ?

Au bout du plongeur est un projet où quiconque peut venir regarder, participer, dialoguer. Lors des différents moments de travail ou de rencontres, il y a de vrais rapprochements, de vrais côtoiements, entre des gens de tous âges qui ont des expériences très différentes de la vie et de leur rapport aux artistes. De plus, nous sommes implantés dans un domaine public (le manoir de Tizé et les espaces naturels environnants) donc des gens se promènent parfois dans le domaine sans imaginer y rencontrer des artistes : des rencontres peuvent se faire ainsi, simplement...

Propos recueillis par Sylvie Lefranc

Site : www.auboutduplongeur.fr

Dominique Chrétien, responsable de «Au Bout du plongeur».

Projet soutenu par : **Rennes Métropole, Conseil Régional, Conseil Général, DRAC, Ville de Thorigné-Fouillard.**

Campagne d'adhésion

Adhérer au PS, c'est facile.

En quelques clics, devenez adhérent et rejoignez la première force d'alternance.

Débats, préparation du projet, mobilisations pour les valeurs de la gauche, rejoignez les milliers d'hommes et de femmes qui ont déjà fait le choix de s'engager.

C'est le moment d'agir.

Le PS, le parti du changement.

Avec plus de 200 000 adhérents, le PS est le premier parti de gauche. Engagé pour la justice, la solidarité, les libertés, le PS agit au service du progrès social. Démocratique et décentralisé il permet à chacun d'agir et de s'exprimer en son sein.

Cotisation, comment ça marche ?

La première année de cotisation est de 20 €.

Un barème de cotisation proportionnel aux revenus s'applique ensuite.

C'est ça aussi la justice sociale.

www.parti-socialiste.fr/agissons-ensemble/adherez-au-ps

Vous avez entre 15 et 29 ans, vous pouvez aussi rejoindre les Jeunes

www.jeunes-socialistes.fr/agissez/rejoignez-le-mjs/

MAISON DES SOCIALISTES

Talon à adresser à la Fédération d'Ille-et-Vilaine du Parti Socialiste
22, rue de La Chalotais - 35000 Rennes

NOM : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Commune : _____

Je fais un don de..... euros par chèque libellé à l'ordre de l'ADFPS 35 pour aider à l'aménagement de la nouvelle Maison des Socialistes d'Ille-et-Vilaine du 22, rue de la Chalotais.

Je recevrai en 2011 un reçu fiscal spécifique pour cette contribution exceptionnelle.

BULLETIN D'ABONNEMENT

VOTRE ABONNEMENT À L'UNITÉ 35
ARRIVE À ÉCHÉANCE ?

UN BON RÉFLEXE : RÉABONNEZ-VOUS

BULLETIN À RENVOYER À L'UNITÉ 35 :
22, RUE DE LA CHALOTAIS - 35000 RENNES

NOM : _____

PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : [] [] [] [] [] []

VILLE : _____

(0,76 EUROS, LE NUMÉRO - 10 NUMÉROS PAR AN).

CHÈQUE À L'ORDRE DE L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DE FINANCEMENT DU PARTI SOCIALISTE D'ILLE-ET-VILAINE (ADFPS 35)